Publié sur *eedd.fr "Ressources et projets d'EEDD en Coeur d'Hérault"* (https://eedd.fr)

Barrage hydroélectrique de la Meuse



Informations

Thèmes:
Eau
Energie
Industrie

Type de site:
Site public

Infos pratiques

Commune:
Gignac

Accessibilité:
Accès possible en autobus. Accès à pied au bord de l'Hérault en amont et en aval du barrage.

Commodités:
aire de pique-nique Toilettes et eau, espace ombragé (pour les groupes accompagnés, sur réservation)

Durée estimée de visite:
2 heures à une journée

Période d'accès:
Toute l'année

Un barrage hydroélectrique sur le fleuve Hérault

Plus d'une vingtaine d'installations hydroélectriques en activité sont recensées sur le bassin versant du fleuve Hérault.

Le barrage de la Meuse est un des principaux ouvrages au fil de l'eau sur le fleuve. Ce site est géré par Gignac Energie, Entreprise Locale de Distribution (ELD), qui assure la distribution de l'électricité sur la commune de Gignac.

Un peu d'histoire

Si le barrage actuel date de 1984, le premier barrage sur ce site a été érigé dès 1857 pour

acheminer l'eau jusqu'au village grâce à un système hydraulique. La production électrique à quant à elle débuté en 1912. Les bâtiments conçus à cet effet sont encore existants et il est possible de visiter l'ancienne usine hydroélectrique située à proximité.

Pourquoi visiter ce site ?:

Objectif d'une visite au barrage de la Meuse :

- Comprendre le fonctionnement de la production hydroélectrique
- Etudier l'impact environnemental d'un barrage
- Découvrir la production et le transport de l'électricité

Les activités :

- découverte des abords du barrage et lecture de paysage avec vu sur l'amont et l'aval du barrage et la plaine de l'Hérault
- découverte de la faune aquatique même sans épuisette, mesures physico-chimiques
- observation du barrage, activités autonomes sur la plage de galets
- parcours pédagogique sur le transport de l'électricité
- rencontre d'un technicien (nécessite la disponibilité d'un technicien de la Régie)
- NB : il n'est pas possible de pénétrer à l'intérieur du barrage, hormis pour des visites exceptionnelles organisées par Gignac Energie.

A voir sur le site

Le lieu comprend différents espaces à utiliser lors de votre visite :

- Un parcours pédagogique pour découvrir le transport de l'électricité grâce à un réseau électrique à vocation éducative conçu "à hauteur d'homme"
- l'ancienne usine hydroélectrique
- la plage de galets en aval du barrage
- l'ancienne station de traitement de l'eau de la commune

Nom du propriétaire:
Mairie de Gignac / Gignac Energie
Contact pour organiser une visite du site:

Nom:
Association Demain la Terre!
Téléphone:
0467572544
Coordonnées:

Adresse:
12 boulevard Saint-Louis
34150
GIGNAC

e-mail:

accueil@demainlaterre.fr

URL source: https://eedd.fr/lieux-ressources/barrage-de-la-meuse?destination=ressources/lieux-a-decouvrir%29